

2LS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

**CERTIFIES CONFORMES
Le Président**

Serge LEFEBVRE

DocuSigned by:
SERGE LEFEBVRE
9FC0871D8CCC41F...

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 295	4 848	9 447	91
Autres immobilisations corporelles	9 905	5 949	3 957	2 911
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 127		13 127	11 898
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 328	10 797	26 531	14 900
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	381 107		381 107	473 870
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	120 247	7 698	112 548	49 016
Autres créances	63 378		63 378	86 280
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	86 922		86 922	22 399
Charges constatées d'avance (3)	9 122		9 122	12 275
TOTAL ACTIF CIRCULANT	660 774	7 698	653 076	643 840
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	698 102	18 495	679 607	658 740
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-68 540	5 580
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-89 416	-74 120
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-149 706	-60 290
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	239 395	209 745
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 935	443 760
Dettes fiscales et sociales	72 931	65 474
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52	52
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	829 313	719 030
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	679 607	658 740
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 102	78 878
(1) Dont à moins d'un an (a)	808 211	640 152
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	155 265	68 229
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société est passé en SAS le 24 juin 2021.

Changement date de clôture au 31.12.2024.

La société a bénéficié d'aides financières d'un montant de 282 544 € versées par la société GENEDIS et comptabilisées en produits d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2LS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 679 607 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 89 416 Euro.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 605	10 690		14 295
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 926	2 979		9 905
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 532	13 669		24 201
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 898	1 229		13 127
Immobilisations financières	11 898	1 229		13 127
ACTIF IMMOBILISE	22 430	14 898		37 328

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 669	1 229	14 898
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 669	1 229	14 898
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 515	1 334		4 848
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 015	1 933		5 949
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 530	3 267		10 797
ACTIF IMMOBILISE	7 530	3 267		10 797

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 205 873 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 127		13 127
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	120 247	120 247	
Autres	63 378	63 378	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 122	9 122	
Total	205 873	192 746	13 127
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 243
RISTOURNES OPUS	7 329
RISTOURNES FIDELITE	12 182
RISTOURNES PFT	669
RISTOURNES DIRECT	12 348
RISTOURNES INC. LIVRAISON	12 000
DEGREVEMENT GET	91
Total	45 862

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 829 313 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	155 265	155 265		
- à plus de 1 an à l'origine	84 131	63 029	21 102	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 935	516 935		
Dettes fiscales et sociales	72 931	72 931		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52	52		
Produits constatés d'avance				
Total	829 313	808 211	21 102	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	57 373			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	57 706
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	18
FRAIS BANCAIRES A PAYER	3 392
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	30 486
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 387
Etat - autres charges à payer	1 500
CVAE	1 372
Taxe d'apprentissage CAP	310
FORMATION CONTINUE CAP	1 494
Divers - charges à payer	52
Total	105 718

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA LOCATIONS	6 026		
Entretiens effectués d'avance	2 753		
CCA HONORAIRES	343		
Total	9 122		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel**Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	421	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	377	
TOTAL	798	

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 054 Euro

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 2 602 Euro

2LS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 34 Rue des Nos - ZI DES GRANDS BOIS,
90400 DANJOUTIN
845 193 721 RCS BELFORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -89 416,27 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -89 416,27 euros

Au compte « **Report à Nouveau** » -89 416,27 euros
S'élevant ainsi à -157 956,25 euros

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

Serge LEFEBVRE

DocuSigned by:
SERGE LEFEBVRE
9FC0871D8CCC41F...